



## Élection présidentielle

**10 et 24 avril**

L'élection présidentielle aura lieu les dimanches 10 et 24 avril. Le bureau de vote se tiendra à la maison des arches de 8h à 19h. Il est recommandé aux personnes à risques ou testées positives au covid 19 de se munir d'un masque et de leur propre stylo. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition.



## Fermeture de la mairie et de la médiathèque

La mairie et la médiathèque seront exceptionnellement fermées le samedi 16 avril.

## Décorations de Pâques

Nous remercions l'Association Communale pour la réalisation de belles décorations égayant notre village.



## Journée nettoyage

Samedi 23 avril, les élus et leur famille effectueront un grand nettoyage du village de 9h à 12h. Les habitants sont cordialement invités à se joindre à eux.

Afin d'organiser la répartition des tâches, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire auprès du secrétariat de mairie par téléphone, mail ou à l'accueil. Chacun devra apporter son propre matériel.



## Une Rose un Espoir

Les motards de l'association "Une Rose Un Espoir - secteur 90" seront présents dans votre village le dimanche 1er mai de 16h30 à 17h30 place du Moulin.

Les motards vous proposeront une rose contre un don de 2 € minimum. Ils seront reconnaissables par leur chasuble de couleur avec le logo de leur association.



## Chasse aux œufs

L'Association Communale organise une chasse aux œufs dimanche 10 avril à partir de 11 H. Rendez-vous sur le parking de l'école de Fousse.



## Soutien à la population ukrainienne

Nous remercions vivement les habitants pour leur générosité envers le peuple ukrainien.

La collecte de dons en mairie est encore possible uniquement pour des produits médicaux ou d'hygiène.



## Travaux prévisionnels

Travaux ciblés cette année sous réserve budgétaire :

- Mairie : remplacement des portes extérieures,
- Maison des Arches : remplacement de l'ensemble vitré du hall, changement du chauffe-eau et entretien de la cuisine, réparation du groupe de ventilation - chauffage,
- Travaux d'entretien de la forêt,
- Poursuite de la révision du Plan Local d'Urbanisme,
- Voirie : aire de retournement pour les camions de ramassage des ordures ménagères ou de pompiers rue de l'ancienne douane (retard pour acquisition de parcelle), sécurisation des lotissements,
- Ecole : amélioration acoustique de la cantine

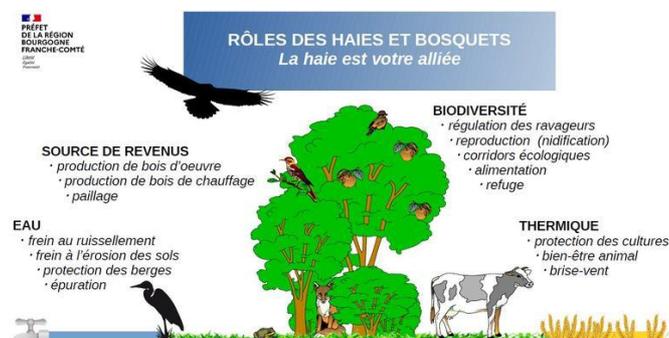


## Entretien des haies et bosquets

Nous vous présentons une partie non exhaustive de la réglementation des haies et bosquets. Pour plus de précisions, vous pouvez vous adresser à la DDT du Territoire de Belfort Tél : 03 84 58 86 00 ou [ddt-seef@territoire-de-belfort.gouv.fr](mailto:ddt-seef@territoire-de-belfort.gouv.fr)

Je souhaite effectuer une taille d'entretien d'une haie ou d'un bosquet afin d'en limiter l'expansion : possible sans autorisation administrative préalable en respectant les conditions suivantes :

- que la coupe soit réalisée entre le 1<sup>er</sup> septembre de l'année et le 14 mars de l'année suivante ;
- que la coupe du bois mature présent dans la haie ou le bosquet ne modifie pas la structure globale et



Directeur de la publication : Arnaud Miotte

Responsable de la rédaction : Joëlle David

Rédaction : Olivier Richard

Crédits images : mairie de Foussemagne et internet

Conception graphique, mise en page et impression : mairie de Foussemagne

Anciens numéros : <https://www.foussemagne.fr/bulletins-municipaux.htm>



**Mairie de Foussemagne** - 11 rue d'Alsace - 90150 Foussemagne - [www.foussemagne.com](http://www.foussemagne.com)

Contact : 03 84 23 34 40 ; [secretariat@foussemagne.com](mailto:secretariat@foussemagne.com) ; @foussemagne ; facebook.com/mairiedefoussemagne

Horaires d'ouverture : lundi et jeudi : 16h-18h ; mercredi et samedi : 10h30-12h ; ou sur rendez-vous

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique

profonde de la haie ou du bosquet (pas de coupe à blanc).

Je souhaite effectuer une régénération des terrains en taillant des haies, coupant des arbres, supprimant des haies ou bosquets :

- Je fais un état des lieux de mes terrains en identifiant les haies et bosquets à conserver en l'état, ceux qui doivent faire l'objet d'une taille d'entretien, ceux qui sont à rabattre, ceux qui sont à abattre et dessoucher.
- Avant de commencer ces travaux, je sollicite l'avis de la DDT ou de la DREAL sur la base de l'état de lieux et du projet de travaux afin de vérifier leur faisabilité.

## Erratum

Une erreur d'impression s'est glissée dans le précédent bulletin, masquant le numéro de téléphone dans l'article consacré à IL BAGLIO PIZZA.

Pour vos commandes, vous pouvez joindre Vincent au 07 81 40 17 10.

## A la rencontre de nos commerçants et artisans :

**SARL FERRAZ**  
22 rue des Vosges  
ZAC de la Glacière  
90150 FOUSSEMAGNE  
Tél : 03.84.23.37.94  
[enrico.ferraz@wanadoo.fr](mailto:enrico.ferraz@wanadoo.fr)

C'est le printemps et nous continuons nos rencontres avec ces femmes et ces hommes qui font la richesse de notre village.

Enrico FERRAZ, 53 ans, est marié et papa de 3 enfants. Il a 30 ans d'expérience dans le métier de façadier.

Ex-proprétaire et résidant de Foussemagne, il y a fondé l'entreprise FERRAZ en 2003.

Après plusieurs années en tant que chef de chantier chez Cabette, Enrico a acquis beaucoup d'expérience.

A la tête de son entreprise et entouré de ses employés, au nombre de 4 en saison basse et allant jusqu'à 7 en pleine saison, il s'occupe avec soin de vos façades : revêtement tous crépis et toutes finitions à la chaux, décoration et peinture sur des bâtiments neufs ou en rénovation.

L'entreprise est certifiée Qualibat et vos devis sont gratuits sur demande.

RENOVATION DE FACADES - TRAVAUX DE DECORATION ET PEINTURE

**SARL FERRAZ**